Bernard Perraudin 9 allée des Eyminées 38240 Meylan

à

Monsieur le Président de la commission d'enquête du PLUI Grenoble Alpes Métropole.

Objet circulation de Transit à Meylan

Le rapport de présentation du PLU 2012 de Meylan explique page 75

....Il convient aussi de rappeler que la remise à 2 \times 2 voies de la Rocade Sud, au débouché sur l'A41 ,

pour en améliorer les capacités d'écoulement aux heures de pointe, a nécessité la rupture de la

liaison entre Grenoble et Inovallée sur l'A41 (fermeture de la collectrice). Les véhicules se sont alors

essentiellement reportés sur le boulevard des Alpes et l'avenue du Vercors, augmentant le trafic de

transit en coeur de ville.

8.4.2 TRAFIC ROUTIER

Au delà du "poids" que représente l'A41 en termes de flux automobiles (près de 80 000 véh/jour ouvrable en 2003*) mais dont les enjeux dépassent largement l'échelle de Meylan, c'est avant tout la

dispersion des charges de trafic sur tout le réseau viaire qu'il convient de relever. Ce phénomène se caractérise par des charges oscillant généralement entre 8 000 et 12 000 véh/jour sur les axes principaux.

Depuis la fermeture de cette collectrice qui alimentait inovalée le flux provenant de l'ouest le quartier Buclos Grand Pré - cerné dans un tiangle délimité par A 41, l'avenue de Verdun et l'avenue du Taillefer raccordée a l'échangeur A41 rocade sud - se trouve confronté a une importante circulation de transit qui n'a cessé de croître au fil des années, générant nuisances sonores pollution et encombrements.

Le plan de circulation de la commune étudié en 2005 n'a pas été mis a jour en prenant en compte les perspectives d'urbanisation massive « de bord de rue » qui caractérisent les schémas urbains actuels.

Des mesures ne sont plus faites au plan communal depuis des années. On se contente dans des études commandées au coup par coup de considérer que la circulation n'augmentera pas de manière significative. Les engorgements des heures de pointe constatées sur les axes précédemment cités infirment cette thèse.

La réalisation de « l'hélice » desserte de la rocade sud vers Meylan centre sur l'échangeur ouest à contrario des déclarations des élus et techniciens n'a en aucun cas soulagé le transit est/ouest. Et au contraire ramené de la circulation sur le quartier

^{*}Vraisemblablement proche de 110 000 aujourd'hui

L'abandon par les pouvoirs publics de la doctrine Gillet, Ancien Maire de Meylan qui consistait a renvoyer sur l'autoroute l'essentiel de la circulation de transit en protégeant des nuisances les riverains par l'édification d'une butte/écran phonique, et en bordant le boulevard des alpes par une zone d'activité tampon a donc été une punition pour notre quartier.

Sous prétexte de ne plus créer que des circulations dites en « mode doux » et miser sur un hypothétique effet de masse de conversion aux transports en commun et aux deux roues, on impose pour **des dizaines d'années** aux riverains de cet urbanisme néo-hausmanien, nuisances, pollution et gène dans les déplacements notamment pour les piétons. Les limitations de vitesse à trente ne sont pas respectées dans l'indifférence des décideurs locaux qui rechignent aussi à poser des ralentisseurs.

La thèse salvatrice du rapprochement du lieu de résidence au lieu de travail a fait long feu. Ses promoteurs n'en ont pas tiré les conséquences. Les employés d'Inovallée ne résident pas à Meylan cela se verrait.

Les habitants de l'allée des Eyminées greffée sur le chemin de la Taillat ne peuvent plus sortir de cette voie aux heures de pointe, il en sera de même pour les futurs habitants des immeubles qui se construisent Chemin du vieux Chène colonne vertébrale d'Inovallée.

Résidant à Meylan depuis 40 ans et ayant avec mon union de Quartiers Buclos Grand Pré obtenu le déplacement de 150 m a l'est de l'échangeur U5/A41 initialement prévu au droit de la ZAC Buclos Grand Pré, j'ai pu constater une dégradation continue de la circulation et du paysage sonore comme en témoignent les cartes de bruit établies par les pouvoirs publics et celles plus sournoises de la pollution.

En conséquence j'ai l'honneur de solliciter le rétablissement de cette collectrice dont la fonctionnalité initiale avait été rationnellement pensée.

Des solutions techniques existent je n'en doute pas, notamment en utilisant le pont dit « des agriculteurs »

Par ailleurs je demande que la règle de limitation de vitesse à 70 sur la rocade sud (qui fait d'épisodiques apparitions) et sur la portion terminale d'A41 soit promulguée.

Conscient de l'importance de votre rôle et confiant dans votre jugement, Je vous prie d'agréer Monsieur le Président l'expression de mes sentiments distingués.

Meylan le 24-05-2019